

COMPTE-RENDU DE REUNION

Objet / Projet	Comité Directeur de la Ligue	
Lieu / Date	Saran - 06/09/2019	
Présents	Jannick RIBAUT, Jacques BOUE, Jacky RAVIER, Philippe MAUXION, Laurent COURBE, Florence PACAULT, Jean-Yves MAURY, Jocelyne BOUREAU, Alain HENAU, Wilfried SCHMIDT, Philippe PAQUET, Dominique TILLAY, Christian LEVEQUE, Jean-Charles DELAGARDE	
Excusés	Joël COUSIN, Maryse FROGER, Emmanuel GALLAND, Nathalie MOREAU, Marie-Laure PIGET, Monita RAFAITIN, Pascal RENARD, Jean-Paul ROSSIGNOL	
Absents	/	
Rédacteurs	Jacques DAUDIN et Alexandre MISSIOS	
Validation CR	Oui / Non	

Ordre du jour :

- I. Informations Président
- II. Validation de la Délégation administrative aux Commissions
- III. Validation des membres de la commission de discipline saison 2019/2020
- IV. Validation des référents des missions Ligue
- V. Point sur l'IRFBB (Automnales, formation de cadres)
- VI. Projet de la commission 3X3
- VII. Projet de la commission Patrimoine
- VIII. Point sur le CNDS
- IX. Questions divers

I. Information Président

Assises 5X5 avec courrier de JP SIUTAT aux Comités : FFBB s'interroge sur fuite des licenciés vers le Loisir. Bilan et analyse dans les territoires pour voir si la tendance vers des pratiques plus libres (3X3) se confirme. 3X3 O35 = surtout du Loisir. Pilotage du sujet doit être fait par la Ligue : Patrick CASSEGRAIN doit s'en occuper.

Le recrutement d'un CTF Ligue/Cher a bien avancé. Suite aux entretiens réalisés le 27/08 à la Ligue, Alexandre BARTHELEMY a été retenu à l'unanimité et sera donc le nouveau CTF Ligue/Cher. Il prendra ses fonctions le 01/10.

II. Validation de la Délégation administrative aux Commissions

Présentation du document de Délégation.

Proposition soumise au vote : adoption à l'unanimité.

III. Validation des membres de la commission de discipline saison 2019/2020

Présentation des membres de la commission de Discipline.

Proposition soumise au vote : adoption à l'unanimité.



IV. Validation des référents des missions Ligue

Alexandre MISSIONS présente un tableau de recensement des missions de la Ligue, avec les élus et collaborateurs (CTS ou salariés) référents pour chacune de ses missions, avec leurs coordonnées. Ce document a pour but de bien clarifier les rôles et missions de chacun dans la Ligue, et que les clubs puissent mieux identifier leurs interlocuteurs à la Ligue.

Alain HENAULT demande la mise en attente de ce document car il a besoin d'éléments.

Alexandre MISSIONS devra ajouter le Conseil d'Honneur et l'Académie dans ce tableau.

V. Point sur l'IRFBB (Automnales, formation de cadres)

Dominique TILLAY : la Ligue doit se positionner sur un lieu (FormaSAT ou NOVOTEL La Source). Un financement est possible via l'OPCO si 25 personnes issues de structures employeur s'inscrivent (Président, Secrétaire, Trésorier, salariés). Location salle, restauration et hébergement peuvent même être pris en charge. L'investissement des membres du Comité Directeur est donc indispensable si nous voulons être soutenus par l'AFDAS. Nous devons savoir rapidement qui vient.

Laurent COURBE, Jacques BOUE, Alain HENAULT, Jean-Charles DELAGARDE ainsi que les présidents de Comités présents se positionnent pour venir.

Pour le 18/10, une réunion des techniciens sur le 3X3 pourrait être organisée (reste à définir le cadre).

Dominique TILLAY indique que Julie RONCERAY pourrait intervenir sur la thématique de la Citoyenneté car elle a suivi une formation spécifique.

Pour le 19/10, la tenue d'un showroom Spalding doit être soumis à validation de la FFBB car Molten est un partenaire fédéral. Une présentation des produits de Soir de Match, équipementier de la Ligue, reste possible.

Pour le BPJEPS : 15 nouveaux apprenants - 13 sous contrats d'apprentissage, 2 en attente.

David GALLOIS et James DEROIN interviendront les lundis à la Ligue pour cette nouvelle promotion.

Une réunion de coordination est prévue le 16/09 prochain.

VI. Projet de la commission 3X3

4 départements sur 6 ont organisé un championnat. On espère que tous les territoires organiseront du 3X3. Bilan des tournois Open.

La Ligue devra organiser des Finales Régionales 3X3. Date : 23/24 Mai Catégorie : U15, U18, U23, U35 et O35, F et M pour chaque catégorie. Cahier des charges plutôt lourd. Utiliser les terrains mobiles 3X3.

Lieu : château (Chambord, Amboise, Cheverny, La Ferté St Aubin).

Date : 23-24 Mai.

Souhait que les Comités fassent un recensement de tous les clubs qui veulent faire des Open Start.

Calendrier :

- CD 45 : Open Plus du 01 au 04/07
- CD 28 : Open Plus du 26 au 28/06.
- CD 18 : 1 ou 2 Open Start
- CD 37 : 4 ou 5 Open Start

Pour le transport, Jean-Yves MAURY demandera des devis et tarifs auprès d'une société qu'il connaît. Il attire l'attention sur le fait qu'un camion de 20m³ ne peut pas supporter plus de 700kg (panier + contrepoids = 1,2t).

VII. Projet de la commission Patrimoine

Jacky RAVIER indique que le travail de la commission avance, et qu'il relance les correspondants territoriaux pour récupérer des informations : 18, 28, 36, 37, 41, 45. De nombreux documents ont été obtenus par les correspondants et seront transmis à Jacky.

Jacky RAVIER informe de la création d'un site internet dédié pour le Patrimoine, dont l'adresse sera :
centrevallodeloirebasketballpatrimoine.org

Le site est actuellement en construction et se développera cette saison.

Les clubs peuvent-ils envoyer directement leur information à la Ligue ou cela doit-il d'abord transiter par les Comités ? Les Présidents de Comité estiment qu'il est peu pertinent d'être boîte aux lettres. Mieux vaut que l'information remontent directement à la Ligue. Ils répondent donc favorablement.

La commission demande la possibilité de recourir à un Service Civique au vu du projet numérique pour cette saison 2019/2020 : construction d'un site internet dédié et développement d'une présentation pour smartphone et tablette. Le Comité Directeur soutient cette proposition et donne son accord.

VIII. Point sur le CNDS

Alexandre MISSIONS précisent les subventions obtenues par la Ligue pour 2019 :

- ETR : 5000€
- Accessibilité 3X3 (ZRR et QPV) : 8 000€. Répartition financière à prévoir entre clubs et Comités, dont l'appel à projets se base sur la demande CNDS. L'enveloppe sera distribuée sous condition : pas de financement croisé du CNDS départemental et régional.
- Promotion Basket F : 0€
- Lutte contre incivilités : 8 000€. Répartition financière à prévoir entre clubs et Comités, dont l'appel à projets se base sur la demande CNDS. L'enveloppe sera distribuée sous condition : pas de financement croisé du CNDS départemental et régional.
- Entreprises : 200€
- Reliquat CNDS sur Citoyenneté : la Ligue a bon espoir d'obtenir une enveloppe pour continuer son travail sur cette thématique.

Gros changement à prévoir pour la saison prochaine : la FFBB devrait obtenir une enveloppe nationale par l'Agence Nationale du Sport, qu'elle répartirait alors régionalement entre les Ligues. Puis, les Ligues seront chargées de la répartition sur leur territoire. Cela pose de nombreuses questions : modalités de répartition (critères, indicateurs...), niveau de répartition (Ligue donne aux Comités qui donnent ensuite aux clubs, ou Ligue donne directement aux clubs et Comités ?), moyens humains conséquent et nécessaire pour instruire les dossiers. Actuellement, aucune information sur ce qu'il va se passer dans 6 mois. Pour autant, la Ligue et les Comités peuvent anticiper et préparer ensemble cette échéance importante. Il conviendrait d'organiser une réunion sur ce sujet lors d'une prochaine conférence des Présidents.

IX. Questions divers

Jannick RIBAUT fait lecture d'un courrier reçu avec la cosignature de 9 clubs. Ils font part de leur mécontentement sur l'attribution des places pour les équipes retenues et barragistes dans les championnats jeunes région.

Alain HENAULT récapitule la situation, depuis la proposition lors du Comité Directeur du 26/04.

Dominique TILLAY et Alain HENAULT regrettent que la commande d'un championnat de niveau n'ait pas été respectée : l'ETR a constitué un championnat de territoire. Il fallait privilégier le niveau plutôt que de garder des places dans chaque territoire.

Wilfried SCHMIDT rejoint ce principe : nous devons garder les meilleures équipes puis faire ensuite un brassage sur une seule journée. Mais il n'avait pas souvenir que nous devons jouer directement avec des poules de 12.

Suite au courrier des clubs, et compte tenu de leur demande quant aux critères de sélection des équipes retenues et de celles participant à un tournoi de qualification pour accéder aux championnats jeunes région, le Comité Directeur de la Ligue propose de maintenir les tournois de qualification prévus le week-end du 14 et 15/09, mais de retenir le nombre d'équipes suivantes dans chaque catégorie suite à l'issue de ces tournois :

- **U13F** : 16 équipes
- **U13M** : 16 équipes
- **U15F** : 15 équipes
- **U15M** : 16 équipes
- **U18F** : 15 équipes
- **U17M** : 16 équipes

Les équipes non qualifiées lors de ces tournois participeront au championnat interdépartemental ou au championnat départemental pour les clubs de l'Indre-et-Loire.

Cette proposition a été soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Compte tenu de la modification du nombre d'équipes participant ensuite aux championnats jeunes région, le Comité Directeur de la Ligue propose les formules suivantes :

Pour les catégories à 16 équipes (U13F, U13M, U15M et U17M) :

- **1^{ère} phase** : 4 poules de 4 équipes, avec des rencontres en match simple, soit 3 journées les 28/09, 04/10 et 12/10). Les équipes qualifiées d'office seront réparties dans chaque poule.
- **2^{ème} phase** : les derniers de chaque poule descendent à la Toussaint, soit 4 équipes qui intégreront le championnat interdépartemental ou le championnat départemental pour les clubs de l'Indre-et-Loire.

Les 12 équipes restantes seront réparties en 3 poules de 4 équipes, avec des matchs aller-retour de la Toussaint à Noël : les matchs aller auront lieu les 02/11, 09/11 et 15/11, les matchs retours les 22/11, 06/12 et 13/12.

- **3^{ème} phase** : 2 poules de 6 équipes seront constituées. La poule « TITRE » rassemblera les 2 premières équipes de chaque poule. La poule « CLASSEMENT » réunira les 2 dernières équipes de chaque poule.

Les 4 premières équipes de la poule « TITRE » participeront au Final Four (voir *IV. Phase Final Four de la Formule des Championnats Jeunes Région 2019/2020*).

Pour les catégories à 15 équipes (U15F et U18F) :

- **1^{ère} phase** : 3 poules de 5 équipes, avec des rencontres en match simple, soit 4 journées les 28/09, 04/10, 12/10 et 19/10). Les équipes qualifiées d'office seront réparties dans chaque poule.
- **2^{ème} phase** : les derniers de chaque poule descendent à la Toussaint, soit 3 équipes qui intégreront le championnat interdépartemental ou le championnat départemental pour les clubs de l'Indre-et-Loire.

Les 12 équipes restantes seront réparties en 3 poules de 4 équipes, avec des matchs aller-retour de la Toussaint à Noël : les matchs aller auront lieu les 02/11, 09/11 et 15/11, les matchs retours les 22/11, 06/12 et 13/12.

- **3^{ème} phase** : 2 poules de 6 équipes seront constituées. La poule « TITRE » rassemblera les 2 premières équipes de chaque poule. La poule « CLASSEMENT » réunira les 2 dernières équipes de chaque poule.

Les 4 premières équipes de la poule « TITRE » participeront au Final Four (voir *IV. Phase Final Four de la Formule des Championnats Jeunes Région 2019/2020*).

Cette proposition a été soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Tour des commissions :

Commission Technique :

Alain HENAULT évoque les entrées des Pôles.

La rentrée du Pôle féminin s'est déroulée le lundi 26 août au CREPS de Bourges, celle du Pôle masculin en début de semaine, mardi 03 septembre à Orléans.

Les filles sont douze, inscrites sur la liste Espoirs, huit « entrantes » et quatre « deuxième année » forment le groupe. Onze sont internes au CREPS plus une demi-pensionnaire.

Le coût de la formation (6 586 €) se décompose ainsi :

Fonctionnement : 117,00 €

Encadrement : 1 635,00 €

Vie de l'Athlète : 4 542,00 € (frais internat)

Suivi médical : 292,00 €

Les garçons sont douze plus deux partenaires d'entraînement. Trois nouveaux internes et quatre deuxième année sont hébergés dans l'internat tout neuf du Lycée. Les sept autres joueurs sont demi-pensionnaires.

Le coût de la formation (6 668 €), pour les internes, se décompose ainsi :

Fonctionnement : 336,00 €

Encadrement : 1 714,00 €

Vie de l'Athlète : 3 607,00 € (frais internat)

Suivi médical : 1 011,00 €

Remarque :

Après connaissance de la participation financière demandée, une famille a adressé un courrier pour négocier sa participation à la baisse. Cette requête sera étudiée.

Commission Régionale des Officiels :

Le stage de recyclage qui réunit les arbitres régionaux va se dérouler le samedi 07/09 à Déols pour les départements 18, 36 et 37 ; le dimanche 08/09 à Châteaudun pour les départements 28, 41 et 45.

Les arbitres JPR seront réunis sur la totalité du week-end, samedi sur 2 sites (Neuville-aux-Bois et Chécy) et dimanche sur un seul (Orléans la Source).

Les arbitres JPR officieront également lors du tournoi de l'OLB.

Les OTM fédéraux et régionaux sont rassemblés sur le site d'Orléans la Source le dimanche 08/09.

Commission Médicale :

Jean-Charles DELAGARDE propose la mutualisation d'un logiciel de suivi des athlètes pour les Pôles (1 440€ pour une année d'utilisation) avec une participation de clubs pros et centres de formation.



Alain HENAULT indique que le CREPS dispose déjà d'un logiciel. Il faudrait se rapprocher d'eux. Mais l'idée est intéressante et mérite d'être creusée.

Commission Sportive Seniors :

Patrick CASSEGRAIN souhaite que les Comités transmettent leur calendrier sportif.

L'ensemble des Comités répond positivement.

Il souhaite également que les nouvelles règles d'accession en RF2 et RM3 soient sur le site.

La Ligue publiera sur son site la semaine prochaine.

Philippe PAQUET signale les travaux effectués à la Ligue lors de la période estivale : le carrelage a été changé mais il ne convient pas car il marque trop facilement. Une rencontre avec le prestataire est prévue pour trouver une solution.

Jacques BOUE demande davantage de rigueur pour les demandes de remboursement (justificatif, feuille correctement remplie...).

Comme établi avec le Secrétaire Général, pour toute commande de matériel cette saison, les responsables ou référents des actions doivent anticiper leurs besoins, préparer leurs demandes et les transmettre à Pascal RENARD ou Alexandre MISSIOS 3 mois avant leurs actions. Un dernier rappel sera fait 2 mois avant et aucune commande ne sera passée 1 mois avant pour des raisons administratives et organisationnelles.

Conseil d'Honneur :

Christian LEVEQUE souligne la persévérance des membres du Comité Directeur : il faut continuer et poursuivre notre engagement pour le Basket.

Il souhaite lancer un appel pour avoir davantage de membres au Conseil d'Honneur.

Il indique le grand travail mené par le Comité Directeur et les remercie.

Jannick RIBAUTL rappelle l'excellent travail mené ce soir au service des clubs : la Ligue se doit d'être à leur écoute. La fin de réunion tardive en valait la peine pour le Basket.

DAUDIN Jacques

RIBAUTL Jannick